

Adresse de la société populaire de Romorantin (Loir-et-Cher) invitant la Convention de rester à son poste, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Romorantin (Loir-et-Cher) invitant la Convention de rester à son poste, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 373;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0373_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

bonheur, et délivrez l'univers des tyrans et des scélérats qui l'infestent. Vive la République !

GUILLERY, CHENEUX, CHARTOGNE (*subst^t de l'agent nat.*), GOULET, MONCLIN père, BERAUT.

b'

[*Les juge de paix et assesseurs de la comm. révol. de Tours (1), c^{on} de l'Est, à la Conv.; 13 therm. II*](2).

Représentants du peuple,

La preuve la plus éclatante que la puissance éternelle veille à la conservation et à l'affermissement de la liberté, est l'énergie et la sévérité que vous venez de montrer aux yeux de toute l'Europe vis-à-vis des traîtres et des ennemis de la République. Nous vous en félicitons. Continuez vos travaux, et la liberté sera impérissable. S. et F.

T. BAILLY (*assesseur*), THIBAUT (*j. de paix*), FOURNIER-VAUQUER (*assesseur*), AUGÉ fils aîné (*assesseur*), RIBOT (*assesseur*), BOUSQUET (*greffier*) [et une signature illisible].

c'

Les membres composant le tribunal criminel du départ^t de la Dordogne aux représentants du peuple français; Périgueux, 16 therm. II](3).

Citoyens représentants,

Un homme, ou plutôt un monstre indigne de ce nom, avait donc pu méditer la perte de la liberté, au milieu d'un peuple étonné de l'apparence des vertus qui couvrirait sa scélératesse ! Un nouveau Cromwel avait donc projeté de nous ravir le fruit de 6 ans de travaux ! Son audacieuse ambition a donc pu lutter quelques instans contre la représentation nationale et lui montrer le crime dans toute sa noirceur !...

A peine revenus d'un coup si accablant pour des hommes vertueux et amis de leur patrie, nous nous empressons, fidèles représentants, de rendre à votre courage le juste tribut des actions de grâces qu'il mérite. C'est lui qui vous a fait braver les poignards de cette horde infâme; c'est lui qui vous a porté[s] à oublier votre propre sûreté, pour sauver le peuple français qui vous a si justement investi[s] de sa confiance; c'est lui qui ne vous abandonnera jamais, et qui sera toujours notre seul point de ralliement, en nous donnant l'exemple de toutes les vertus républicaines. Que de nouveaux traîtres, ou les complices de ceux dont les têtes viennent de tomber sous le glaive de la loi, projettent encore de renverser la République ! Qu'ils essayent encore d'élever un nouveau trône ! La liberté n'en paraîtra que plus belle en triomphant de leurs efforts impuissants. Eh !

Comment pourrait-elle périr avec des défenseurs tels que vous ?

Pour nous, fidèles au poste où nos concitoyens nous ont placé[s], fidèles aux lois émanées, ou qui émaneront de vous, aussi impassibles qu'elles, nous ne cesserons de surveiller les intérêts de la patrie, et de faire tomber sous le glaive de la loi, autant qu'il pourra dépendre de nous, les têtes de ces monstres qui ont juré la perte de leur patrie.

Nous jurons l'unité et l'indivisibilité de la République; nous jurons une guerre éternelle aux tyrans, sous quelle forme qu'ils puissent se présenter. Nous jurons enfin la liberté ou la mort ! Vive la République !

M. D'ALBY (*présid.*), DUTERMES, DEBREGEAS (*accusateur public*), J. DUCRET, [une signature illisible], et LAFUSTIERE (*greffier*).

d'

[*La sté popul., révolutionnaire et régénérée de Romorantin (1), à la Conv.; Romorantin, 16 therm. II*](2).

La France sera-t-elle toujours en but aux intrigues, à la trahison et aux factions ? Existera-t-il sans cesse, sur le sol de la liberté, des traîtres et des conspirateurs qui ont juré sa perte ? Non, braves représentants, le courage que vous avez constamment montré dans les dangers les plus imminens, l'énergie avec laquelle vous avez su confondre les monstres qui voulaient nous faire rentrer dans l'esclavage, l'ardeur qui vous anime continuellement dans vos glorieux travaux, et dont nous sentons tous les jours la douce influence, tout nous présage que la patrie, soutenue par vous, saura braver tous les orages. C'est dans cette confiance que les patriotes de Romorantin, réunis à la société régénérée, vous engagent à rester à votre poste, en vous assurant que tous sont prêts à couvrir de leurs corps les coups que des monstres voudroient vous porter, et qu'au premier signal du danger que vous pourriez courir, ils voleront à votre secours, le seul point de ralliement de tous les amis de la liberté et de l'égalité.

Vive la République ! Vive la Convention ! Périssent à jamais tous les traîtres !

TRIPOU (*présid.*), GEMON (*secrét.*).

e'

[*Les sans-culottes composant la sté popul. de Joucy (3) à la Conv.; Joucy, 15 therm. II*](4).

Législateurs,

Le patriotisme, comprimé depuis longtemps par des manœuvres populicides, a enfin repris

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 20. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 313, pl. 1 246, p. 19; *Bⁱⁿ*, 23 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) Loir-et-Cher.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 14. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Saône-et-Loire.

(4) C 315, pl. 1 264, p. 13. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl^l).